

## CANCER

## Quatre nouveaux groupes d'éducation et de soutien

L'association «apprendre à vivre avec le cancer», qui propose depuis plusieurs années un programme éponyme pour les personnes malades et leurs proches, a mis à jour son matériel en se basant sur les remarques et expériences de quelque 2000 participants qui ont suivi ces sessions à ce jour. C'est donc avec un matériel réactualisé que l'association propose, cet automne, quatre groupes d'éducation et de soutien. L'Hôpital intercantonal de la Broye et l'HFR Riaz ont déjà débuté leurs sessions. Dès mardi, ce sera au tour de l'HFR Fribourg de lancer son programme: de 18 h 30 à 20 h 30, puis tous les mardis jusqu'au 30 novembre. Délai d'inscription: demain vendredi.

Dès le 18 octobre, et pour la première fois, le programme sera ouvert aux germanophones, qui pourront se rendre à l'HFR Tavél. Aux mêmes heures, puis tous les lundis jusqu'au 6 décembre. Délai d'inscription: 14 octobre. Le prix du cours pour les huit soirées est fixé à 100 fr. Chaque personne qui s'inscrit a la possibilité de se faire accompagner gratuitement par un proche. Rens. et inscriptions: Frédéric Fournier: 079 271 12 19. [www.avac.ch](http://www.avac.ch)

## MÉMENTO

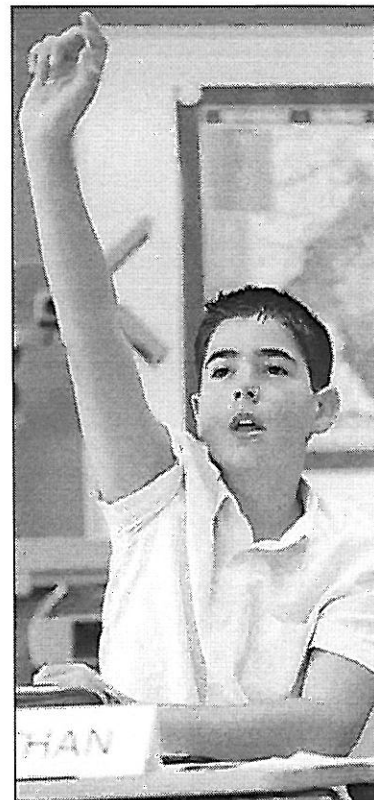
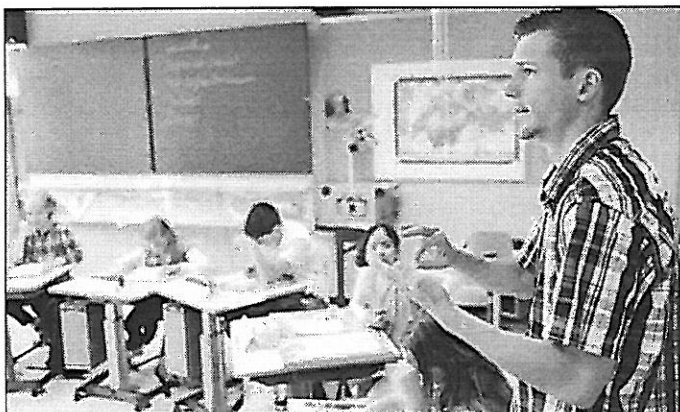
- > **DÉBAT** «Carrière scientifique pour les femmes: c'est à l'école que ça commence...» avec Farnaz Moser, Florence Hügi, Pascale Marro et Nathalie Andrey Jordan. Table ronde animée par Annick Monod. Espacefemmes, Hans Fries 2, 19 h 30.
- > **SOIRÉE** consacrée à l'amélioration des transports publics dans la commune. Avec Marie Garnier, conseillère communale. La Grange, Villars-sur-Glâne, 20 h.
- > **CONFÉRENCE** «L'alimentation pilier fondamental de la santé» avec Sébastien Lesueur. Librairie du Bien-Être, rue des Epouses 5, 19 h 30.
- > **ATELIER DE SILENCE** Initiation ouverte à toute personne en recherche d'harmonie et de paix, avec Geneviève Dessibourg et M.-Brigitte Seeholzer. Centre Ste-Ursule, rue des Alpes 2, 20 h. 026 347 14 00.
- > **PRO SENECTUTE** propose un nouvel atelier informatique de «e-shopping». Jeudi 14 octobre. Rens. et ins: 026 347 12 40.

## SPIRITUALITÉ

> **St-Hyacinthe:** je, ve 6 h 50 laudes et messe, 12 h 25 office, 18 h 30 méditation, 19 h vêpres, sa 12 h messe, 19 h 30 vêpres, di 18 h 30 adoration, 19 h vêpres. **St-Nicolas:** je, ve 8 h laudes, 18 h 15 messe, 18 h 15 messe, ve 9 h messe, 19 h chemin de croix, sa 8 h 30 messe, 16 h 30-17 h 30 confessions, di 18 h vêpres, 19 h 15-20 h 15 adoration avec les jeunes. **St-Justin:** je 8 h messe, ve et sa 7 h messe. **St-Maurice:** ve 8 h messe. **Christ-Roi:** ve 8 h 30-18 h exposition du Saint-Sacrement, 17 h 15-18 h 15 et sa 16-17 h confessions. **Cordeliers:** (chapelle de la Vierge Noire) di 21 h adoration perpétuelle. **Providence:** je et ve 17 h, sa 10 h messe ou communion. **Centre Ste-Ursule:** je et ve 12 h 15 messe. **Ste-Thérèse:** sa 11-12 h sacrement du pardon. **Chapelle Bourguillon:** je 20 h chapelet, confessions, messe; sa 8 h 15 messe de pèlerinage, di 15 h 15 chapelet et salut. **Malgrange:** di 16 h 45 vêpres et adoration. **Montorge:** di 17 h vêpres. **Visitation:** di 17 h 30 vêpres. **Chapelle d'Ingenbühl:** je, ve, sa 8 h 15 messe. **Notre-Dame de la Route:** je 20 h prière de Taizé. **Synagogue** (r. Joseph-Pilier 9): ve 18 h 45 office, sa 9 h office. **Mosquées** (rte Glâne 9) Centre de l'assoc. musulmans de Fribourg: ve 12 h 30; autres mosquées: ve 13 h 30.

# «La pauvreté? Ben, c'est quand les riches ne s'occupent pas des pauvres»

**SOCIAL • Un dossier pédagogique circule dans les écoles pour sensibiliser les enfants au sort des plus démunis. «La Liberté» a suivi une classe le temps d'un cours.**



La classe de Samuel Mollard (en haut, à gauche) a discuté autour du thème de la pauvreté.

PHOTOS ALAIN WICHT  
TEXTE NICOLAS MARADAN

Mais au fait, c'est quoi la pauvreté? Une forêt de mains dressées accueille la question de Samuel Mollard. Craie à la main, l'enseignant note les réponses de ses élèves sur le tableau noir. Réplique désarmante de la petite Céline: «Ben c'est quand les riches ne s'occupent pas des pauvres.» Ou quand l'innocence enfantine rencontre la dure réalité des grandes personnes.

C'est pour confronter ces deux mondes que la Confédération suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) a rédigé un dossier pédagogique à l'intention des écoles primaires et des cycles d'orientation. Dans tout le pays, des enseignants ont donc pris le temps de parler de la pauvreté à travers de petits débats et de jeux de rôle. Le but: sensibiliser les plus jeunes. En cette année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, au sort des plus démunis. A cette occasion, «La Liberté» a assisté à

une leçon dans une classe de 5<sup>e</sup> primaire de l'école du Jura, à Fribourg.

### Tous les pays pauvres

En guise d'introduction, Samuel Mollard demande aux enfants de citer des noms de pays pauvres. Les réponses furent: le Cameroun, la Pologne, Cuba, Haïti. Et la Suisse? Hésitation des élèves... «Oui», finissent-ils par répondre en chœur.

Car en Suisse aussi, il y a des gens dans le besoin. Malgré son jeune âge, Vanessa en a fait l'expérience. «Un jour, j'ai vu quelqu'un fouiller dans une poubelle à Fribourg», explique-t-elle. Sa collègue Léa confirme la chose en racontant l'histoire de cet homme sans maison qu'elle a vu se balader en ville avec des sacs à dos et des parapluies.

### Une pauvreté discrète

Ces personnes pauvres sont-elles nombreuses? «Dans chaque ville il y a des gens pauvres. Alors si on les accumule, ça fait pas mal», enchaîne Léa.

Pas faux. En 2007, quelque 233 484 personnes, soit 3,1% de la population, dépendaient de l'aide sociale en Suisse. Dans le même temps, 8,8% des personnes âgées de 20 à 59 ans étaient considérées comme pauvres.

Des données compilées par la CSIAS, se basant sur les différents indicateurs disponibles, qu'il faut toutefois prendre avec précaution. Car, comme le dit Léa, «c'est possible qu'une personne soit pauvre mais qu'elle ne le montre pas». Plus précisément, la CSIAS estime que 50% des personnes qui auraient droit à l'aide sociale n'en font pas la demande.

### Chômage et divorce

«Comment peut-on devenir pauvre?», demande ensuite Samuel Mollard. Là encore, les enfants ne manquent pas d'idées. «A cause du chômage», clame un garçon. «En achetant des trucs qui ne servent à rien», renchérit un autre.

Pour Noura, c'est le divorce qui peut plonger quelqu'un dans le be-

soin. «Si c'est le papa qui travaille et que les parents divorcent, alors la maman n'aura plus d'argent», explique-t-elle. Des témoignages qui montrent que même les plus jeunes ne sont pas épargnés par les maux de ce monde. L'enseignant, lui, est heureux de l'expérience. «Il est intéressant de voir la représentation que se font les enfants de la pauvreté», analyse Samuel Mollard.

Fortes de ses statistiques, la CSIAS apporte encore d'autres causes à la pauvreté en Suisse: la diminution de la taille des ménages et la flexibilisation du marché de l'emploi, notamment. Des notions compliquées que les élèves de l'école primaire du Jura auront encore tout le temps de découvrir en vieillissant. I

Cet article est réalisé à l'occasion de l'exposition itinérante «Si jamais», qui est présentée jusqu'au 16 octobre à Fribourg Centre. Conscrite à la pauvreté et à l'exclusion sociale, celle-ci est mise sur pied par la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS). Infos supplémentaires sur [www.si-jamais.ch](http://www.si-jamais.ch)

## INTÉGRATION

## Une petite brochure pour accueillir les nouveaux habitants

NICOLAS MARADAN

«Vous êtes les premiers à tenir cette brochure entre vos mains», a assuré Erwin Jutzet, hier à l'auditoire Joseph Deiss de Pétrolles II, au parterre d'officiels venus assister à la deuxième Conférence des communes pour l'intégration des migrants et des migrants. Le conseiller d'Etat n'était pas fier de pouvoir présenter ce do-

cument de cinquante pages, tout juste sorti de presse.

Contenant de nombreux renseignements pratiques sur la vie dans le canton de Fribourg, il sera mis, dès aujourd'hui, à disposition des communes qui pourront ensuite le distribuer aux personnes qui viennent s'installer sur leur territoire. Sorte de superguide

touristique, rempli de cartes du canton, de quelques statistiques et surtout d'informations utiles sur les institutions locales, le prospectus met l'accent sur les valeurs chères au canton: le travail, l'enseignement, la famille, etc.

Après lecture, les migrantes et migrants arrivant à Fribourg sauront également tout des particularités régionales en

matière de transports, d'assurances ou encore de logements. Les communes auront également la possibilité de rajouter à cette brochure un feuillet personnalisé les concernant tout spécialement. «Nous voulons une politique d'intégration ambitieuse mais proche des gens», précise Erwin Jutzet.

Tirée dans un premier temps à 10 000 exemplaires en

français et 4 000 en allemand, la brochure sera traduite prochainement en albanais, anglais, portugais et turc.

Le projet «Marly sympa», lauréat du Prix suisse de l'intégration 2009, a également été au centre de cette Conférence des communes. Car l'initiative fait des émules: plusieurs communes fribourgeoises sont in-

teressées à reprendre ce concept de développement social et culturel à l'échelle locale.

Le canton s'est engagé à les aider à travers son propre projet, «Communes sympas», qui sera soutenu à hauteur de 150 000 francs par la Confédération. «On veut encourager les efforts des communes qui mettent l'accent sur la proximité», explique le conseiller d'Etat. I

VOS LETTRES

## Derrière les bracelets...

**COUR DE RÉCRÉ** • Les bracelets magiques, que les enfants s'échangent, dans quelles conditions sont-ils produits au juste?

Une bonne partie des médias romands parlent actuellement des fameux bracelets magiques que s'échangent les enfants en Suisse et qui posent certains problèmes de discipline à l'école, dans les transports publics, etc. On sait que ces bracelets, que nous considérons une fois de plus comme des besoins inutiles de notre belle société de consommation, sont produits en Chine.

Ça serait intéressant que les médias demandent aux fournisseurs de ces bracelets dans quelles conditions travaille le peuple chinois pour les confectionner (salaire, horaires...). Nous sommes sûrs que beaucoup de lecteurs seraient satisfaits d'avoir un retour d'informations.

Nous osons espérer, mais nous en doutons fort, que ces conditions seraient acceptées par nos travailleurs suisses et par les parents de notre pays qui se ruent sur ce genre d'achats pour faire plaisir coûte que coûte à leurs enfants.

On ne peut par contre que féliciter les enseignants qui interdisent ces bracelets à l'école. Eux à qui on demande de plus en plus souvent d'éduquer nos enfants à devenir des adultes responsables, donc des consommateurs intelligents et respectueux des autres et de la planète, ils doivent vraiment se demander parfois si les parents se moquent d'eux. A bon entendeur!

DOMINIQUE DELLEY,  
Estavayer-le-Lac

## Place au jazz maintenant!

L'été a vu défiler son lot de reportages et d'articles pour ou contre la Jazz Parade. Mais au fond, il s'agissait surtout de prises de position contre son directeur Jean-Claude Hengueley et pas contre le festival lui-même. Dernier en date, votre article du 19 octobre qui revient sur l'altération d'un commerçant avec Jean-Claude Hengueley, ce qui focalise l'attention et occulte la Jazz Parade. On apprend que l'affaire du poulet sera réglée par la justice. Tant mieux, qu'elle tranche (!) et que l'on passe à autre chose.

Pour nombre de musiciens fribourgeois, la Jazz Parade est l'un des événements les plus importants de l'année. Je parle au nom du Fribourg Jazz Or-

chestra (dont je suis membre), mais j'imagine que c'est aussi valable pour le BBCE, le Toni's Big Band, Gustav, Jo Mettraux et l'ensemble Jazz-13 du Conservatoire. Quelle image les gens ont-ils gardée de «notre» Jazz Parade 2010? Que chacun se remémore le souvenir de concerts qu'il a suivis cet été... N'était-ce pas formidable? La qualité n'était-elle pas au rendez-vous?

A mon sens, la Jazz Parade 2010 fut une belle édition musicale! Et puis son directeur n'est pas parfait, mais l'esprit critique sait qu'il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain.

JACQUES HOSTETTLER,  
Fribourg

## Bourg: aveuglement idéologique

Le commerce traditionnel (petit commerce) est un acteur irremplaçable du paysage urbain. Sans lui, la cité est morte! Ce principe de base, nos urbanistes, architectes et politiciens, nourris à cette nouvelle religion urbaine représentée pas l'ATE et Pro Fribourg, ne l'a pas pris en compte.

Aiors qu'il aurait fallu d'abord se demander ce qu'il faut pour maintenir un commerce traditionnel viable, nos apprentis sorciers n'ont qu'une idée: fermer un pont stratégique pour la vie de la cité, empêcher tout stationnement sur la voie publique, bloquer des accès («LL» du 9.10.). Tout le contraire de l'intérêt public!

Je ne mets pas en doute leur volonté de bien faire, mais ils se trompent totalement. Pour le

bien de notre ville de Fribourg, espérons qu'ils aient l'humilité de repenser au lien vital entre commerce traditionnel et cité vivante.

La concurrence est saine et fait partie des règles du jeu acceptées de tous commerçants. Ce ne sont ni les grands magasins, hypermarchés, grandes surfaces spécialisées qui sont nos prédateurs. Chacun doit disposer de son espace de vie. Comparé à un biotope, le commerce traditionnel a ses besoins vitaux et ce sont bien les agressions extérieures qui attaquent son environnement qui sont les plus dangereuses, avec des conséquences irrémédiables pour la cité.

DIDIER CLÉMENT,  
commerçant à la rue  
de Lausanne, Fribourg

## Déménagement mouvementé

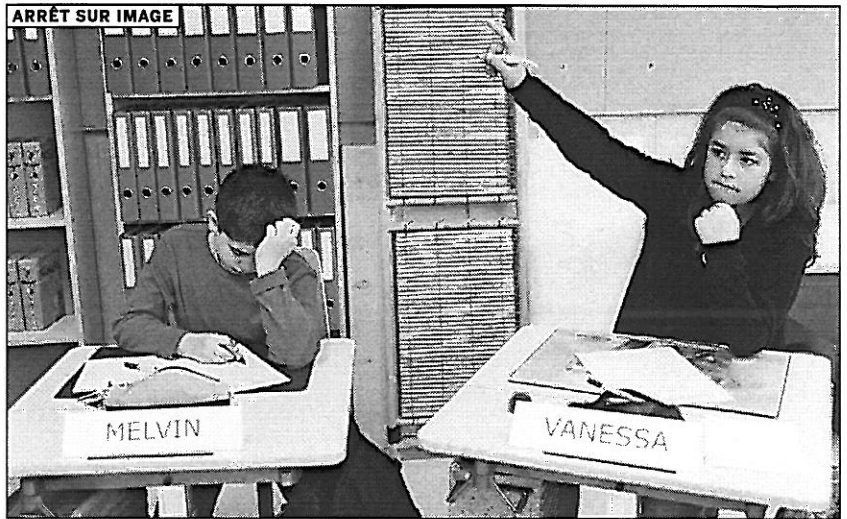
Dimanche, j'ai déposé les affaires de ma fille, qui déménage, à l'extérieur, sous le porche d'entrée, le temps de prendre le solde au garage. Cinq minutes plus tard, surprise: les sacs remplis d'habits avaient disparu. J'ai pensé qu'il s'agissait d'une blague d'un voisin.

Mais ma concierge m'a dit alors avoir vu une jeune fille portant deux sacs entrer dans un fourgon, de l'autre côté de la route. J'en restai baba! Grâce à une voisine arrivant en voiture, j'appris que le fourgon se trouvait un peu plus loin. Ni une ni deux, je sautai dans ma voiture et retrouvai le véhicule. En vo-

ciférant comme une vache enragée, je vis que ce fourgon aux plaques portugaises était conduit par une Gitane, accompagnée par un enfant et deux ados, dont la jeune décrite par ma voisine. En hurlant, je les somma de me rendre mes affaires. La jeune fille répondit qu'elle pensait que c'était des poubelles! Il a fallu insister, mais la jeune fille s'exécuta et j'ai pu tout récupérer, puis remettre à ma fille. J'ai eu de la chance, mais je ne suis pas d'accord d'avoir à subir ce genre de mésaventure. Il n'y a aucune raison de se laisser voler.

FRANÇOISE RICHARD, Marly

ARRÊT SUR IMAGE



Dans une classe de Fribourg: discussion sur le thème de l'exclusion. ALAIN WICHT

OPINION

## Qui a peur de la banque postale?



**PHILIPPE GUGLER\***

Lors de sa dernière session, le Conseil national a, une nouvelle fois, rejeté le projet de création d'une banque postale. Cela fait plus de dix ans que ce projet ne passe pas la rampe. Les milieux qui prônent davantage de concurrence, notamment dans le do-

maine de la poste, ne veulent pas qu'un nouveau concurrent fasse de l'ombre aux banques en place.

**Confrontée au mouvement de libéralisation du marché.** La Poste suisse doit à la fois assurer ce service universel tout en étant mise en concurrence avec des prestataires tiers. Son monopole a été restreint aux lettres pesant moins de 50 grammes.

**Il est dès lors nécessaire** que La Poste puisse s'engager sur d'autres marchés afin de lui assurer suffisamment de ressources pour ne pas péjorer le service universel et pour garantir des conditions d'emploi acceptables pour ses salariés. Le projet de banque postale permet de rentabiliser le réseau postal et, partant, de maintenir des offices postaux qui ne seraient plus viables si leurs activités se limitaient aux services postaux traditionnels. La Poste, avec Post-Finance, bénéficie d'une expérience qui laisse penser qu'elle serait en mesure d'être un concurrent fiable et compétent dans le domaine bancaire.

**Le Parlement craint-il l'arrivée d'un nouvel acteur performant sur les marchés financiers?** Il rejette le projet de création d'une banque postale en argumentant, entre autres, qu'il y a suffisamment de banques en place. Étrange raison-

nement que le Parlement ne suit pas lorsqu'il prône l'ouverture de secteurs, notamment postal, à la concurrence. Le nombre d'établissements bancaires offrant des crédits aux PME est limité en Suisse. La décision de la Commission de la concurrence d'autoriser la fusion UBS-SBS avait été fortement critiquée, car l'on craignait que cette opération ne réduise encore plus le nombre de banques prêtes à accorder des prêts aux PME.

**Les arguments selon lesquels** la création d'une banque postale entraînerait une concurrence déloyale vis-à-vis des autres établissements bancaires sont à rejeter. Il est aisé d'empêcher tout subventionnement croisé des activités postales sous monopole au bénéfice des activités bancaires. La suppression de la garantie de l'Etat pour les activités bancaires et la conformité par rapport aux prescriptions en vigueur en Suisse, notamment en ce qui concerne les fonds propres, assureraient des conditions comparables à celles qui sont imposées aux banques actuellement. L'exemple des banques cantonales montre d'ailleurs qu'il n'y a pas à craindre une mainmise de l'Etat sur des activités bancaires ni l'introduction de distorsions de concurrence. Le Parlement a assuré que la FIN-MA (autorité fédérale de surveillance des marchés financiers) était indépendante. Celle-ci fera donc son travail de gendarme du marché en cas de problème.

**La création d'une banque postale aurait l'avantage** de garantir la pérennité du secteur postal, tout en promouvant l'efficacité du secteur bancaire. Ce dernier serait stimulé par un nouveau concurrent dont la venue sur le marché ne pourrait être que profitable à la petite clientèle, notamment aux PME. I

\*professeur à la Faculté des sciences économiques et sociales Uni Fribourg

VOS LETTRES

## Des lettres et des lecteurs...

La rubrique «Vos lettres» nous fait passer par tous les états d'âme. Elle peut être ennuyeuse, divertissante, voire révélatrice. Ennuyeuse, entre autres, lorsqu'elle est utilisée par des élus ou des responsables de partis aux fins de propagande politique.

Divertissante, par exemple, comme les missives outragées des défenseurs de la plus noble conquête de l'homme, par ailleurs peu familiers des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de l'humour, lorsque votre star (c'est officiel depuis une récente plage de vie) du potinage s'amuse - et nous amuse - à en égratigner un aspect plutôt anecdotique. Même Sir Winston Churchill, qui le disait pourtant «inconfortable au milieu et dangereux aux deux bouts», n'était pas un ennemi du cheval...

Révélatrice, lorsqu'une lectrice imprudente se plaignait amèrement des bla-bla indigestes et inutiles de votre chroniqueur jardiner est aussitôt prise à partie par les fans de ce dernier. Cela pousse à la curiosité. Et le lecteur, même privé de jardin, est heureux de découvrir désormais chaque semaine des envolées lyriques qui mettent de belle humeur (ah, la carrosserie rutilante et les dessous affriolants de la Ferrari des jardins...). Cet homme-là devrait signer «horticulteur et poète»; il pourrait d'ailleurs prétendre à la maîtrise fédérale dans les deux disciplines...

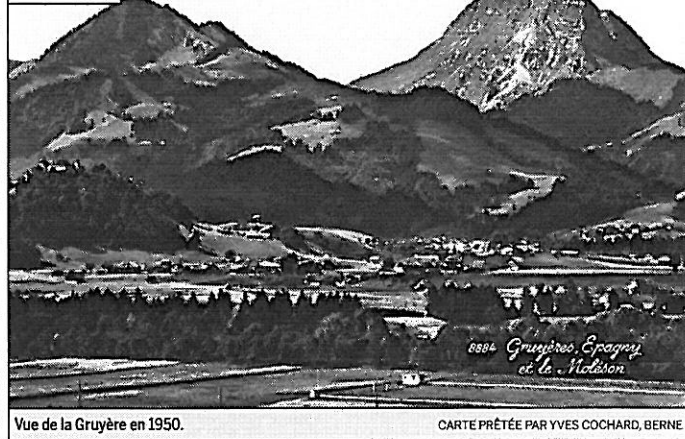
Si l'on ajoute à tout cela les talents de votre chroniqueur judiciaire et de quelques autres, votre journal devrait bientôt pouvoir renoncer à publier des nouvelles: elles sont de toute manière mauvaises la plupart du temps! DANIEL BAECHLER, Posieux

RÈGLES DU JEU

Les textes publiés dans la page Forum ne doivent pas dépasser 1600 signes (caractères et espaces entre les mots). Adresse complète, rue, localité et surtout numéro de téléphone (aussi valable pour les e-mails) doivent figurer sur votre envoi.

Les lettres envoyées à plusieurs journaux, les communiqués, les lettres ouvertes et pétitions sont refusés.

SOUVENIRS



Vue de la Gruyère en 1950.

CARTE PRÊTÉE PAR YVES COCHARD, BERNE